

Pôle des affaires scolaires et périscolaires

Madame Laura BOCCARDI

Responsable du pôle

01 49 35 25 27

enfance@mairie-villemomble.fr

OBJET : Demande d'inscription au séjour linguistique en Angleterre « Barton Hall » pour les vacances d'été 2024.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez solliciter une inscription pour votre enfant au séjour « Barton Hall », **du mardi 2 avril au vendredi 19 avril 2024 inclus**, pour les congés scolaires d'été 2024.

A cette fin, il vous suffit de remplir et de retourner au pôle des affaires scolaires et périscolaires le dossier ci-joint, dûment complété et signé, durant cette période.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les séjours proposés restent sous réserve de **l'évolution des mesures sanitaires** qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et sera systématiquement retourné.

SÉJOURS PROPOSÉS : Séjour linguistique en Angleterre « Barton Hall »

Pour les jeunes de 14 ans révolus à 17 ans

Informations disponibles dans la brochure des séjours d'été 2024.

SÉJOUR 1 : du jeudi 11 juillet au mercredi 24 juillet 2024

SÉJOUR 2 : du vendredi 02 août au jeudi 15 août 2024

TARIFS : 1 139.40 euros pour le séjour, tarif de référence qui servira à calculer le quotient familial (1 899 euros pour les hors Villemomble).

La ville se réserve le droit d'apporter toutes modifications sur le fonctionnement selon les effectifs d'inscrits.

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Peut être inscrit tout jeune Villemomblois répondant aux critères d'âges précisés ci-dessus. Les hors Villemomble ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles.

L'admission ne sera définitive qu'après acceptation écrite du service, dans la mesure où toute dette communale est acquittée et dans la limite des places disponibles.

CONDITIONS D'ANNULATION : Compte tenu de l'obligation pour la commune de réserver à l'avance les séjours pour lesquels elle ne peut se dédire des frais engagés, **tout séjour confirmé et non annulé par écrit fera l'objet d'un dédit d'annulation selon les conditions suivantes :**

- *Annulation formulée entre 40 à 6 jours avant la date du départ : 60 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).*
- *Annulation formulée entre 6 jours avant la date du départ au jour du départ : 80 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).*

Toutefois, ce dédit ne sera pas facturé en cas d'accident ou de maladie expressément justifié par un certificat médical adressé au pôle des affaires scolaires et périscolaires.

RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE :

En cas de comportement incompatible avec la vie en collectivité ou de non-respect des consignes données sur place, un rapatriement disciplinaire pourrait être décidé. Le surcoût induit serait totalement à la charge des familles.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

- La fiche de renseignements.
- La fiche d'inscription (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée et signée, accompagnée de la photo d'identité.
- La fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée et signée et d'une copie du carnet de vaccination. **(1)**
- Le document « Règles de conduite » (fourni par l'organisme), dûment signé
- **Une attestation d'assurance en cours de validité, au nom de l'enfant et comprenant : la responsabilité civile, l'individuelle accident extra-scolaire, le rapatriement sanitaire.**
- Une photocopie de l'attestation de l'Assurance maladie du responsable sur laquelle figure l'enfant.
- Pour les bénéficiaires du régime CMU, fournir la photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie **en cours de validité.**
- Le cas échéant, tout document officiel concernant l'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant, pour les parents séparés ou divorcés.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (Quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).
 - Pour les familles hébergées :
 - Attestation sur l'honneur établie par l'hébergeant(e) **(2)**
 - Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant **(2)**
 - Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).

Pour le cas particulier des hébergements pris en charge par un organe social, il est uniquement exigé une attestation d'hébergement à l'entête de l'organisme, datant de moins de 3 mois.

- Pour établir votre quotient familial : copie intégrale de votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus de l'année 2021) de chaque responsable constituant le foyer et de l'attestation des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales **(2)**.

(1) Tout problème de santé impliquant des contraintes d'accueil particulières ou un PAI notamment alimentaire (allergies), devra faire l'objet d'un courrier spécifique accompagné d'un dossier médical, explicitant la situation et les mesures à prendre sur place. Un accord devra être prononcé à l'issue, en fonction des possibilités d'accueil individualisé pour confirmer le départ de votre enfant.

(2) Ne pas procurer ces documents si vous les avez déjà fournis au pôle des affaires scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024.

Si vous êtes concernés, vous pourrez faire valoir les aides aux vacances accordées par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription.

A FOURNIR DANS LES 15 JOURS AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES APRÈS ACCEPTATION DU SÉJOUR :

- La copie lisible de la première page du passeport (où figure la photo), en cours de validité.
- La copie de l'autorisation de sortie du territoire (AST) : formulaire CERFA 15646*01, téléchargeable sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>.

POUR LE DÉPART, VOTRE ENFANT DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNI :

- Du **passport individuel** en cours de validité.
- De l'autorisation de sortie de territoire (AST).
- De la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) au nom du jeune, à demander auprès de votre centre de Sécurité Sociale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Villemomble,

Le 2 avril 2024

L'Adjoint au Maire
Chargé de l'Enfance, de la Jeunesse,
et de la restauration scolaire




Serge ZARLOWSKI

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
 A retourner avec le dossier complet au pôle
 des affaires scolaires et périscolaires
Du mardi 2 avril au vendredi 19 avril 2024
Remplir une demande par enfant

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA COMPOSITION DU FOYER ACTUEL	
<p align="center">Représentant N° 1 de la famille :</p> <p>Civilité : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p align="center">LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p align="center">SITUATION FAMILIALE :</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé * <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé * <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> PACS</p> <p>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation (fournir une copie du jugement) :</p> <p>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</p> <p>☎ Domicile :</p> <p>☎ Professionnel :</p> <p>📞 Portable :</p> <p>✉ Email :</p>	<p align="center">Représentant N° 2 de la famille :</p> <p>Civilité : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p align="center">LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</p> <p><input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p align="center">SITUATION FAMILIALE :</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé * <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé * <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> PACS</p> <p>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation (fournir une copie du jugement) :</p> <p>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</p> <p>☎ Domicile :</p> <p>☎ Professionnel :</p> <p>📞 Portable :</p> <p>✉ Email :</p>
Nom – Prénom – Adresse et signature obligatoire du payeur du séjour :	
En cas de parents séparés, préciser le nom, prénom et adresse du parent ne faisant pas partie du foyer actuel :	
En cas d'absence ou d'urgence : nom (s) de la (les) personne (s) à prévenir, lien de parenté, adresse et téléphone :	



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMULÉE POUR :
Les jeunes de 14 ans révolus à 17 ans

COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ :

SÉJOUR 1 : du jeudi 11 juillet au mercredi 24 juillet 2024	
SÉJOUR 2 : du vendredi 2 août au jeudi 15 août 2024	

Identité de l'enfant :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Age :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Ces séjours restent sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

Observations particulières :

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de rapatriement disciplinaire explicitées dans le courrier de demande d'inscription. Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux, d'hospitalisation avancés par l'organisme.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

LE SEJOUR

NOM DU SEJOUR :

Dates: du au Pays de destination:

LE PARTICIPANT

NOM DE FAMILLE:

PRENOM:

Remarque: le nom du participant doit être indiqué tel qu'il apparaît sur son Passeport/Carte d'Identité

Date de Naissance: / / Nationalité: Sexe: F M

Personnalité: Calme Dynamique Indépendant Timide Sociable S'adapte facilement S'adapte difficilement

Loisirs et sports pratiqués :

Votre enfant fume-t-il ? Oui Non Numéro de portable du participant:

(attention, certaines restrictions s'appliquent concernant la cigarette. Se référer au carnet de voyage, envoyé environ 1 mois avant le départ)

LA SCOLARITE DU PARTICIPANT

Classe actuelle: CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{ème} 1^{ère} T^{ale} Autre:

Années d'étude de la langue du pays visité : ans LV1 LV2 Niveau dans cette langue Bon Moyen Faible Classe Européenne

LA SANTE

Indications Médicales: (merci de remplir également de façon très détaillée, la Fiche Sanitaire de Liaison jointe à cette Fiche d'Inscription)

Allergies:

Autres conditions médicales, affectant le participant (à détailler sur la Fiche Sanitaire de Liaison)

Asthme Enurésie Handicap physique Etat dépressif Autres Régime/habitudes alimentaires particulières:

Traitements en cours: (joindre certificat médical)

LES PARENTS/TUTEURS

Situation familiale Mariés En concubinage Célibataires Séparés Divorcés Veuf(ve)

En cas de séparation, indiquez qui a la garde légale du jeune: Père Mère Garde partagée Autre (nom):

POUR EVITER TOUTE PERTE DE CORRESPONDANCE, MERCI D'ECRIRE VOS NOMS, ADRESSES POSTALES ET E-MAIL ET N° DE TELEPHONES TRES LISIBLEMENT

1ER PARENT OU PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT

Nom de famille:

Prénom:

Adresse postale:

Code Postal / Ville:

Tél Domicile:

Tél Travail:

Portable:

(un de ces numéros doit être contactable 24h sur 24 en cas d'urgence)

EMAIL:

@

2EME PARENT OU AUTRE CONTACT (OBLIGATOIRE)

Nom de famille:

Prénom:

Tél Domicile:

Portable:

EMAIL:

@

Lien de parenté avec l'enfant:

SOUHAITS PARTICULIERS DES PARENTS:

Adresses Email essentielles !
Merci de nous donner celles que vous consultez régulièrement, même pendant les vacances !
Merci d'écrire très lisiblement.

STAGE SPORTIF (optionnel)

Niveau (classement, galop..): Déb. Moyen Compét.

Discipline (foot, rugby..): Poids: Taille (cm): Pointure:

HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL OU EN RESIDENCE

Je souhaite être hébergé avec un(e) ami(e) qui s'appelle:

REGLEMENT SUR LES SORTIES DU SOIR NON ACCOMPAGNEES

Ce règlement concerne les sorties du soir non accompagnées d'un adulte et non organisées par Anglophiles:

Séjour en famille: 7-14 ans: non permises 15 ans et +: jusqu'à 22h, 3 fois par semaine (La permission de sortir reste toujours à la discrétion de la famille d'accueil)

Remarques des parents: Nous autorisons notre enfant (15 ans ou plus uniquement) à sortir selon le règlement d'Anglophiles ci-dessus

Nous n'autorisons pas notre enfant à sortir non accompagné d'un adulte le soir

Séjour en résidence: Les sorties du soir ne sont pas permises quel que soit l'âge du participant

ENGAGEMENT

Utilisation de l'image: Anglophiles se réserve le droit d'utiliser les photos/vidéo des jeunes prises pendant les séjours pour illustrer tout document de présentation de ses séjours, sauf avis contraire par courrier recommandé 4 semaines avant le séjour de l'enfant.

ENGAGEMENT: Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile), autorise le Directeur du Centre ou la famille d'accueil chez qui mon enfant sera affecté, à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer, le cas échéant, les interventions chirurgicales urgentes, suivant les prescriptions médicales.

Je comprends que sur les séjours en famille, j'autorise mon enfant à prendre les transports en commun non accompagné d'un adulte

Je comprends également que sur tous les séjours, j'autorise mon enfant à participer aux "temps libres" organisés par l'équipe d'animation (temps organisés dans le temps et dans l'espace)

PRE/POST-ACHEMINEMENTS

Anglophiles peut organiser le voyage de votre enfant :

au départ de Paris d'une ville de province

Ville de départ souhaitée:

ASSURANCE ANNULATION

Je souscris l'assurance annulation facultative (cf conditions)

Oui Non

A: Le:

Signature (obligatoire):

REGLES DE CONDUITE: SEJOUR EN RESIDENCE

Vous trouverez ci-dessous les règles de conduite qu'il est obligatoire de respecter pour le bon déroulement du séjour.

1. Respect des règles mises en place par l'équipe d'encadrement et Anglophiles Academic. Notamment, les horaires définis pour la bonne marche du séjour (lever, coucher, repas, ...), les règles de vie et le bon déroulement des activités.
2. Tout acte de provocation, de violence verbale, physique ou morale est strictement prohibé et sanctionné. Chaque jeune s'engage à respecter par son attitude et son langage les membres de l'équipe pédagogique, le personnel, les prestataires, les autochtones et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
3. Introduire des objets dangereux et des produits toxiques en séjour ne peut être toléré.
4. Tous les participants doivent respecter matériel, mobilier collectif et locaux au même titre que les objets personnels. Toute dégradation volontaire, vol et vandalisme conduira à la réparation pécuniaire du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- 5 – Les jeunes ne peuvent s'éloigner du centre sans l'accord de l'équipe d'encadrement. Toute fugue ou sortie non permise sera immédiatement déclarée auprès des services de police ou de gendarmerie.
- 6 – En application de la loi, toute mixité dans les chambres et dans les sanitaires est interdite et les relations sexuelles ne sont pas admises.
- 7 – La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs. Tout manquement engendrera une sanction qui pourra aller jusqu'au renvoi.
8. Toute détention et usage de drogue sont strictement interdits. La loi française ne fait pas de distinction entre drogues douces et drogues dures. Le non respect de la loi pourrait entraîner le renvoi.
9. La participation à la vie collective est requise (faire son lit tous les matins, respecter le sommeil des autres, débarrasser la table, ...)
10. Chaque jeune s'engage à respecter le programme pour lequel il s'est inscrit. Il est donc fortement conseillé de lire attentivement le Carnet de voyage et le Programme qui sont envoyés avant le départ.
11. La participation aux cours d'anglais est obligatoire et une attitude positive et respectueuse envers les professeurs est requise.
12. Vous ne serez autorisé à fumer que sur autorisation écrite de vos parents. Vous n'êtes pas autorisé à fumer dans les locaux collectifs et les chambres, un lieu et un moment précis où fumer seront définis par le(la) directeur(trice) de centre.
13. L'usage du téléphone portable sera limité dans un temps qui sera défini par l'équipe d'animation. Il sera laissé sous la responsabilité des jeunes.
14. Tout étudiant qui n'aurait pas respecté les règles énoncées ci-dessus pourra être renvoyé en France aux frais de ses parents.

J'ai lu et approuvé les règles ci-dessus et accepte de m'y conformer.

Nom du participant

Signature du participant

.....

.....

Signature du père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile)

.....

